

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Département du Bas-Rhin

Arrondissement de
Sélestat-Erstein**COMMUNE DE KRAUTERGERSHEIM****Extrait du registre
des délibérations du Conseil Municipal****Séance du 07 janvier 2025**Nombre de conseillers
élus : 19

Conseillers en fonction : 18

Conseillers présents : 14

Conseillers absents : 4

Procuration : 1

Sous la présidence de M. René HOELT, Maire.

Secrétaire de séance : M. Thierry STOEFFLER

Date de convocation : 2 janvier 2025

Membres présents : Mmes et MM. Valérie BENTZ, Jean-Michel CHALON, Monique DELL, Gaël GREULICH, Nicolas GUTH, René HOELT, Denis LEHMANN, Didier MEYER, Régis MEYER, Alice REIBEL, Damien PFLEGER, Bernard STOEFFLER, Thierry STOEFFLER, Corinne WEBER.**Membres absents excusés** : Mmes Marie Hélène GOEPP, Françoise KOELL, Carole MENDY, Caroline WAGENTRUTZ.**Membre absent ayant donné procuration** :
Mme Françoise KOELL à Mme Corinne WEBER.**Monsieur le Maire a constaté que le quorum était atteint pour tenir la séance..****Délibération n° COMM20250103****Objet : Délégations permanentes du Maire – articles L.5211-10 et L.5211-9 du CGCT –
Compte-rendu d'information au 07/01/2025**

Vu l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales relatif aux pouvoirs délégués au Maire par le Conseil Municipal,

Vu la délibération n° COMM20200502 portant délégation des attributions du Conseil Municipal au Maire,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,**PREND ACTE** du compte rendu d'information dressé par Monsieur le Maire sur les décisions prises en vertu des pouvoirs de délégation qu'il détient selon l'article L.2122-22 du CGCT.**• Devis signés :**

- devis Clévia – Remplacement d'un vase d'expansion à l'Espace Loisirs pour un montant H.T. de 433,10 €
- devis BWT – Remplacement de pièces défectueuses à l'Espace Loisirs pour un montant H.T. de 485,40 €
- devis Groupe Pédagogfiche – Documentation technique pour un montant H.T. de 536,80 €
- devis INFONETIK – Achat de 4 PC portables pour l'école pour un montant H.T. de 1 994,00 €
- devis ROCH SERVICE – Contrôle de conformité mécanique sur les mats de l'éclairage au stade de foot pour un montant H.T. de 5 175,00 €
- devis INFONETIK – Intervention informatique à l'école pour un montant H.T. de 198,00 €.

• **Indemnisations de sinistre :**

- remboursement GROUPAMA suite à un dégât des eaux à l'Espace Loisirs d'un montant de 47,34 €
- remboursement GROUPAMA concernant la franchise suite à un sinistre rue de Paris d'un montant de 281,00 €.

Pour extrait conforme,
Krautergersheim, le 09 janvier 2025

Le Maire, René HOELT



Le Secrétaire de séance, Thierry STOEFFLER

Délais et voies de recours

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours administratif devant M. le Maire de Krautergersheim dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au contrôle de légalité. L'absence de réponse vaut décision implicite de rejet.

Un recours contentieux peut être introduit devant le tribunal administratif de Strasbourg dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au contrôle de légalité ou à compter de la réponse de l'administration en cas de recours administratif préalable. Le tribunal administratif peut être saisi par télérecours à l'adresse internet suivante : <https://www.telerecours.fr/>